

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA PHARMACIE, DU MEDICAMENT
ET DES LABORATOIRES

SOUS-DIRECTION DU MEDICAMENT

SERVICE DES VIGILANCES

LETTRE CIRCULAIRE N°

31-5A /LC/MINSANTE/SG/DPML/SDM/SV du

26 JUL 2023

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF PHARMACY, DRUGS
AND LABORATORIES

SUB-DEPARTMENT OF DRUGS

DEPARTMENT OF VIGILANCES

Objet : Renforcement de la veille sanitaire relative aux spécialités ophtalmiques fabriquées par le laboratoire GLOBAL PHARMA HEALTHCARE.

LE MINISTRE

A

Mesdames et Messieurs,

- L'Inspecteur Général des Services Pharmaceutiques et des Laboratoires ;
- Les Responsables des Postes de Santé aux Frontières ;
- Les Responsables des Etablissements de Distribution en gros des produits pharmaceutiques privés ;
- Les Responsables des Officines de pharmacie ;
- Les Responsables des Formations Sanitaires privées ;
- Les Points focaux Pharmacovigilance ;
- Les Points focaux GAS ;
- Les Professionnels de Santé.

Le Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) en accord avec la Food Drug Administration (FDA) attire l'attention du public et des professionnels de santé sur les effets néfastes liés à l'utilisation des spécialités ophtalmiques du laboratoire fabricant GLOBAL PHARMA HEALTHCARE.

Il s'agit précisément des larmes artificielles EzriCare et des larmes artificielles de Delsam Pharma, en raison d'une contamination bactérienne impliquant une souche rare et extrêmement résistante aux médicaments de la bactérie Pseudomonas aeruginosa.

Les événements indésirables associés comprennent une hospitalisation, un décès par bactériémie et une perte de vision permanente due à des infections oculaires.

Cependant lesdits produits ne sont pas homologués et non pas obtenus de dérogations spéciales d'importation au Cameroun.

A cet effet, j'invite tous les concernés à une vigilance accrue lors des importations, supervisions et inspections afin de rester dans la démarche qualité préconisée par la Politique Pharmaceutique Nationale et à laquelle j'attache un grand prix.

Copies : pour large diffusion /action

- MINDEF
- MINATD
- MINCOMMERCE
- MINTSS

- SG /MINSANTE
- Tout IG/MINSANTE
- DG CENAME/ LANACOME
- DG ANOR

- Tout CT / MINSANTE
- DPML/DOSTS/DLMEP/DROS/DPSIDAJC
- Tout DRSP
- ONSP

- SED
- DGSN
- OMS
- OCEAC

- DG Douanes (DGD)
- DG Aéroport du Cameroun (ADC)
- DG Port Autonome de Douala (PAD)
- Bureau Interpol/Cameroun
- SGS BP 13144 Douala)

- Cellcom
- Cell info
- SIGIPES

LE MINISTRE
The Minister
Dr. Manon Malachin
Ordre des Pharmaciens
Ordre des Médecins
Ordre des Chirurgiens-Dentistes
Ordre des Professionnels Médico-Sanitaires
Association des Grossistes Pharmaceutiques du Cameroun
SNPC / SYNAPOC
- Toute Association de Consommateurs

Site web : www.minsante.gov.cm Tel : (237) 222219281

E-mail : dpml.cmr@gmail.com